

POUR + DE FERMES COLLECTIVES !

POURQUOI ?

C'est un format de ferme qui apporte des réponses aux enjeux agricoles de notre temps et défend une agriculture (paysanne) au bénéfice des humains (travailleurs, producteurs, consommateurs, territoires...) et de l'environnement.

<p>DEFI DU RENOUELEMENT DES GENERATIONS : de moins en moins d'agriculteur.ice.s et d'actifs agricoles</p>	<p>DEFI DE LA VULNERABILITE ECONOMIQUE DES FERMES (volatilité des prix, concurrence mondiale, difficulté à transmettre...)</p>	<p>DEFI DE DEVELOPPER UNE AGRICULTURE NON-POLLUANTE ET RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT ET DE SES RESSOURCES (eaux, sols, climat, biodiversité...)</p>	<p>DEFI DU MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE IMPLANTEE DANS DES TERRITOIRES RURAUX VIVANTS</p>
<p>➤ DES FERMES ATTRACTIVES POUR LES PORTEURS DE PROJETS car il est plus facile d'acheter ou de reprendre à plusieurs et étant plus nombreux, cela peut faciliter les conditions de travail</p>	<p>➤ DEVELOPPEMENT DE L'INDEPENDANCE ECONOMIQUE, facteur de résilience et création de valeur ajoutée pour les fermes</p>	<p>➤ DES COLLECTIFS EN AGROECOLOGIE ACTIFS pour une agriculture soutenable écologiquement</p>	<p>➤ DES FERMES IMPLANTEES DANS LEURS TERRITOIRES contributrice au dynamisme de la vie rurale (social, économique, culturel, touristique...)</p>

MANIFESTE pour le développement des fermes collectives et coopératives en agroécologie sur nos territoires

COMMENT ?

La ferme collective est une forme d'agriculture collective composée d'au moins trois personnes -dont au moins une personne n'a pas de lien familial,- [...] avec un caractère expérimental : une volonté affirmée -en actes- de mise en pratique collective de modèles agricoles répondant aux enjeux environnementaux de la transition agroécologique et à une recherche d'organisation du travail horizontal (D. Laurant, 2022).

PRODUIRE AVEC UNE APPROCHE AGROECOLOGIQUE

- les fermes collectives sont avant tout des collectifs de travail dédiés à la production agricole
- engagés pour préserver les ressources naturelles
- qui s'appuient au maximum sur le vivant
- pour maintenir les capacités de renouvellement de l'écosystème

FAIRE DU COMMUN : vers une mutualisation du foncier et des capitaux au bénéfice du travail et de l'humain

Les fermes collectives valorisent le travail plutôt que le capital. Elles cherchent à éviter la concentration du capital et à développer plutôt un outil de travail aux services : des agriculteur.ice.s (des travailleurs et travailleuses), des bénéficiaires de la ferme, de l'environnement, et plus largement de la pérennité de l'agriculture et du territoire.

CONSTRUIRE UN MODELE ECONOMIQUE PERENNE **Développer la valeur ajoutée pour assurer une forme d'indépendance économique**

Les fermes collectives réduisent dans la mesure du possible le nombre d'intermédiaires entre l'amont et l'aval. Elles incluent régulièrement de la transformation, de la commercialisation et d'autres activités parfois non-agricoles permettant de soutenir l'activité de la production agricole.

TROUVER UN MONTAGE JURIDIQUE ADAPTE : la diversité des modèles

Les fermes collectives n'ont pas UN modèle juridique unique : une même ferme peut constituer une même entité juridique ou recourir à plusieurs entités juridiques (SCIC, SCOP, EI, association, GAEC, SCI, GFA...). Le modèle juridique s'adapte généralement aux aspirations, aux contextes et aux fonctionnements des collectifs et reflètent leur diversité.

ORGANISATION DU TRAVAIL : une approche expérimentale avec des valeurs sociales, citoyennes et démocratique

- des principes de fonctionnement tendant vers l'horizontalité
- une gouvernance démocratique assurée par les membres
- se reconnaît elle-même comme un collectif et considère l'organisation collective comme importante et méritant d'y consacrer un temps dédié

DURABILITE : souci commun de viabilité et de soutenabilité dans le temps

Les fermes collectives ont un objectif partagé de viabilité sociale, économique et écologique à long terme. Elles sont engagées en faveur de la préservation de l'environnement (diminution des intrants chimiques, de l'utilisation des pesticides, maintien de la fertilité du sol, minimisation de l'impact sur les ressources en eau, énergies fossiles, biodiversité...).